

Débat d'orientation budgétaire



2022

Introduction

Le débat d'orientation budgétaire constitue une étape obligatoire dans la procédure budgétaire mais ne donne pas lieu à un vote. Il n'a pas de caractère décisionnel contrairement au vote du Budget.

Au moment de l'écriture du Débat d'orientation budgétaire 2022, l'année 2021 n'est pas encore terminée mais il est déjà certain que le retour à une activité normale de nos services sera progressif.

La pandémie de la covid-19 qui n'est toujours pas terminée réinitialise nos repères financiers et aura toujours un impact négatif sur les recettes permettant le financement du mandat, le ralentissement de certaines dépenses ne venant pas combler la perte de recettes subie au niveau des ressources propres.

Ce débat d'orientation budgétaire 2022 revêt un aspect particulier puisqu'il préfigure les projets du nouveau Maire de Saint-Pol-sur-Mer dans un contexte fiscal et sanitaire toujours instable.



Le Budget 2022

La ville de Saint-Pol-sur-Mer a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public dans cette période troublée liée à la crise sanitaire.

Le Budget 2021, tout comme le Budget 2020, a fortement subi les effets de la crise. Ces effets continueront à se faire sentir en 2022 en espérant que l'impact soit beaucoup moins important.

A - Évolutions prévisionnelles du Budget de la ville de Saint-Pol-sur-Mer

1. Les éléments du cadrage financier 2022

Il est rappelé que selon les dispositions budgétaires issues de l'association de communes, un budget « spécial » sera voté par le conseil consultatif (ce budget reprend les dépenses des moyens des services ainsi que les subventions aux associations).

Par ailleurs, il est rappelé qu'un Budget de gestion (Dépenses RH et Investissement) ne fera pas l'objet d'un vote au conseil consultatif mais sera sous la responsabilité de la commune de Saint-Pol-sur-Mer qui en assurera la définition et l'exécution.

Le cadrage budgétaire 2022 intègre tous les aspects de la structure budgétaire spécifique de la commune associée. Il intègre également le nouveau pacte fiscal et financier de solidarité entre la communauté urbaine de Dunkerque et ses communes membres à savoir :

- Suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire exceptionnelle
- Compensation de la perte de la Dotation Globale de Fonctionnement par la CUD
- Prélèvement d'un tiers des gains de fiscalité des communes avec reversement partiel (30 à 100%) entre les communes membres.

L'effet financier de la hausse de la fiscalité de la ville de Dunkerque ainsi que la prise en charge de la perte de la DGF par la CUD laisse présager une dynamique positive pour le budget principal des trois communes.

Parallèlement, les baisses des ressources viennent atténuer ces marges de manœuvre. Au final, les recettes de fonctionnement ne devraient pas augmenter de plus de 1 M€ en 2022.

Le budget général des 3 communes 2022 devra prévoir une épargne nette d'un minimum de 2 M€ afin de contribuer au financement des investissements. Cela conduit à fixer le niveau des dépenses des 3 communes associées au même niveau que le BP 2021.

2. Le cadrage budgétaire 2022

- Les dépenses de fonctionnement devront rester stables. L'évolution des moyens des services actuels est donc cadrée à 10 900 000 €.
- Les dépenses RH en tenant compte du régime indemnitaire et du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) devront également rester stables soit 16 160 000 €.
- Le cadrage des investissements pour la période 2022/2026 est de 17.5 millions d'euros annuels pour Dunkerque et les communes associées dont 4 millions d'euros pour Saint-Pol-sur-Mer.

B – Les dépenses de personnel

1. Récapitulatif de la masse salariale et des effectifs

	Saint Pol sur Mer
Agents de catégorie A	11
Agents de catégorie B	46
Agents de catégorie C	294
TOTAL TITULAIRES	351
Contractuels sur emploi permanent	10
TOTAL GENERAL (au 30/09 2021)	361
MASSE SALARIALE (BP 2021)	16 160 000 €

2. Focus sur le personnel

Les agents municipaux ont su s'adapter au contexte difficile de la pandémie dans le cadre d'un protocole sanitaire stricte.

L'activité a été maintenue afin d'accueillir les habitants pour les démarches qui ne pouvaient pas se faire par voie électronique. Le télétravail a été déployé, notamment dans les services ressources, afin de maintenir le niveau de service mais également de soutenir l'activité économique dans cette période compliquée.

L'exécution du Budget RH 2021, tout comme en 2020, devrait inscrire une sous consommation par rapport aux crédits inscrits aux budgets du fait des périodes de baisse d'activités lors des périodes de confinement.

Au 1^{er} Janvier 2022, la loi de transformation de la fonction publique nous impose d'harmoniser la durée du temps de travail de l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et d'appliquer les 1607 h à l'année. Les modifications s'imposent à tous. Les discussions ou les négociations sur le temps de travail peuvent être l'occasion, pour les collectivités, d'une réflexion plus globale et dynamique sur l'adaptation du service public aux attentes des usagers, sans oublier les conditions et la qualité de vie au travail.

Un sondage a été réalisé auprès de l'ensemble des agents de Saint Pol sur Mer. Le choix s'est porté sur une augmentation de la durée hebdomadaire du temps de travail, des jours de récupérations du temps de travail (RTT) seront générés et viendront s'ajouter aux 25 jours de congés légaux.

3. Le Budget RH 2022

L'année 2022 sera marquée par un cadrage intégrant les effets de la nouvelle organisation des services et en tenant compte des départs (retraites ou volontaires) ainsi que les embauches liées au programme politique municipal.

- **Pour 2021 et 2022, la prévision du solde entrées/sorties des effectifs s'établit comme suit :**

15 agents sont susceptibles de partir en retraite, certains de ces postes seront remplacés. Concernant les départs volontaires, aucune demande n'a été faite pour 2022.

- **Les décisions liées au programme politique**

Compte tenu du cadrage et des éléments précédemment cités, notre capacité budgétaire permettra l'embauche de deux ASVP, d'un policier municipal mais également de mettre en place une véritable politique d'insertion par le recrutement de contrats d'apprentissage.

Les dépenses RH (en tenant compte du régime indemnitaire, du GVT « Glissement vieillesse technicité », des entrées/sorties des effectifs, des nouvelles embauches) devraient rester stables soit une prévision pour le Budget 2022 identique au budget 2021 soit 16 160 000 €.

Bien entendu, l'évolution de la situation sanitaire et les directives gouvernementales nécessiteront une nouvelle fois de s'adapter afin de garantir l'activité des services et pourront avoir un nouvel impact budgétaire.



Les projets municipaux 2022

2022 sera la première année pleine du mandat du nouveau maire.

Cette année doit permettre de mettre en œuvre les actions et projets autour de deux axes :

- Une ville adaptée aux besoins des habitants
- Une ville plus attractive

A – Une ville adaptée aux besoins des habitants

1. La modernisation des services tournée vers le besoin des habitants



Au 1er septembre 2021, un nouveau service aux habitants a vu le jour, « Saint-Pol Services ».

La fracture numérique ne permet pas à certains administrés de faire face à la dématérialisation des démarches administratives.

Aussi, la création de ce service permet aujourd'hui aux administrés de résoudre un problème avec une administration, comme les Impôts, la Caisse d'Allocations Familiales, les demandes de permis de conduire etc...



2. La sécurité et tranquillité des habitants

En 2021, les effectifs de la police municipale de Saint-Pol-sur-Mer ont investi leurs nouveaux locaux au 260 rue de la République, offrant ainsi une meilleure visibilité du poste de police municipale et un véritable accueil pour les administrés.



« Un meilleur accueil
pour la population »

Les agents du service disposent, quant à eux, de toutes les commodités nécessaires au bon exercice de leurs missions. Le centre de supervision urbain ainsi que l'armurerie ont également été centralisés pour une plus grande efficacité.

En ce qui concerne la sécurité des saint-polois, depuis 2016 la commune de Saint-Pol-sur-Mer a décidé de renforcer la sécurité de la ville en implantant par phase successive de la vidéo protection sur la voie publique et bâtiments municipaux, afin de limiter les infractions, incivilités et problématiques diverses.

« La vidéo protection doit être renforcée en 2022 afin de renforcer la sécurité de la commune »

Il est prévu en 2022 de compléter le CSU de Saint-Pol-sur-Mer par l'ajout progressif de caméras voie publique sur plusieurs secteurs de la commune actuellement autorisés par la préfecture pour l'implantation de caméras dites nomades.

Il s'agit d'un projet sur 5 ans destiné à renforcer des axes prioritaires pour lesquels des problématiques de délinquance ont été particulièrement constatées.

La police municipale va également se doter de caméras piétons, l'idée étant d'éviter les incidents en cas de contrôle contesté et de pouvoir confronter les versions des faits.



3. La réussite éducative

- L'ère du numérique a sonné :

Déjà pourvues en équipement numérique à hauteur de 220 000 € depuis 2018, les écoles élémentaires sont maintenant également dotées d'une classe mobile. Soucieuse d'accompagner l'ensemble des écoles dans le projet du numérique, Saint-Pol-sur-Mer a équipé parallèlement une classe par maternelle.



Avant-gardiste, ambitieuse, souvent victime de son succès et tournée vers l'avenir, la ville poursuivra ce projet en proposant un équipement numérique supplémentaire dans les maternelles.

- L'accompagnement vers la réussite :

Dans le cadre de la politique éducative, des actions innovantes, en collaboration avec l'éducation nationale, s'installent progressivement.

Les études surveillées vont laisser place progressivement à « l'aide aux leçons », gratuite, pour tous les petits saint-polois. Une expérimentation s'est faite en juin 2021 dans deux écoles de la ville ; l'évaluation en fait ressortir un réel besoin des familles pour ce service, des enfants apaisés, plus sereins et parfois plus motivés à l'approche de la relecture du programme de la journée d'école.



Les activités culturelles et linguistiques ont pris place dans deux écoles pour proposer, aux enfants des accueils périscolaires, un apprentissage du néerlandais. L'éveil musical se mettra en place dès janvier 2022, soutenu par des professeurs de l'académie de musique.

Le dispositif de rattachement scolaire est bien ancré dans les pratiques et permet à des collégiens, voire lycéens si des demandes parviennent, de découvrir le

monde du travail pour mieux regagner la classe. L'accompagnement des enfants en situation de handicap sur les temps hors scolaires a désormais toute sa place au sein de notre collectivité.

Largement ancrée dans le projet d'envergure nationale « la Cité éducative », Saint Pol sur Mer veut respecter son engagement d'être aux côtés des familles pour consolider le travail des parents et pour les aider en leur proposant des solutions réfléchies et en les impliquant dans les projets.



Afin de développer au mieux l'accompagnement vers la réussite, une cellule projet a vu le jour au sein de la direction de l'enseignement, de la jeunesse, de la petite enfance et des loisirs.

4. Les nouveaux équipements et aménagements

Le cadrage des investissements pour la période 2022/2026 étant, à ce jour, établi à 4 M€ pour la commune de Saint Pol sur Mer.

La priorité sera donnée à l'entretien des bâtiments communaux qui deviennent vieillissants (écoles, Académie de musique, Romain Rolland, etc...).



Toutefois, au regard du succès de la déchetterie, un projet de construction d'une « Ressourcerie » verra le jour courant 2022. La commune dispose, pour cela, d'un terrain idéalement situé puisqu'en mitoyenneté avec le centre de dépôt des encombrants.

Ce projet participe au développement d'une économie, non plus linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) mais circulaire, visant à préserver nos ressources, notre environnement, notre santé en donnant « une seconde vie » à de nombreux objets destinés à être jetés. Les objets sont ainsi nettoyés, réparés puis redistribués à moindre coût.

Au-delà de la sensibilisation de la population à l'environnement, l'objectif d'une telle démarche est également social. En effet, celle-ci peut permettre, par le biais de partenariats avec des organismes sociaux, d'équiper des bénéficiaires à prix modique.

Enfin, le programme NPNRU aura également un impact sur notre Budget d'Investissement et ce dès 2022 avec les premiers paiements de la convention signée avec la SPAD

B – Une ville plus attractive

1. Une ville animée



Notre ville est riche en terme de divertissements, 2022 on l'espère doit être l'année de la reprise des festivités !

La municipalité a décidé d'innover sans oublier pour autant les manifestations populaires.

Malgré la situation sanitaire contraignante, les fêtes traditionnelles seront toujours au rendez-vous mais seront adaptées aux nouvelles règles sanitaires telles que le carnaval, le feu d'artifices, la Saint Martin etc... ainsi que les fêtes d'été et de fin d'années qui trouveront un nouvel élan avec des nouveautés très attendues.



2. La place des séniors dans la commune



Les séniors participent activement à la vie saint-poloise et constituent un élément moteur de part leur dynamisme pour notre commune.

Les actions, festivités à destination de cette population seront reconduites pour l'année 2022. D'autres verront le jour et certaines pourront être modifiées légèrement dans le souci d'apporter encore plus de satisfaction.



3. La politique sportive municipale

L'enjeu de la nouvelle politique sportive est la compréhension des attentes de la collectivité. Pour ce faire des contrats d'objectifs seront mis en place avec les clubs, ce qui permettra :

- D'établir un véritable partenariat entre la ville et les clubs
- De fixer les prérogatives et les engagements des deux parties
- D'obtenir une clarification et une transparence au niveau des aides apportées par la municipalité.

Les grands axes de la politique municipale pour le mandat :

➤ Le sport pour tous



Le sport de masse a pris au cours de ces dernières années une importance accrue dans les clubs et surtout en dehors des clubs. Le mouvement associatif doit être ouvert à ces évolutions et la responsabilité des acteurs sportifs doit s'affirmer pour une véritable reconnaissance de la dimension « sport pour tous » et quels que soient l'âge, le quartier ou le niveau de ressource.

➤ Le sport santé

La municipalité favorisera toutes actions et projets se rapportant à la pratique sportive et l'activité physique orientées dans un objectif d'hygiène et de prévention.

L'enjeu est d'encourager et de promouvoir la pratique d'une activité physique à tous les âges de la vie, de manière régulière, durable et adaptée.

➤ Le sport élite

L'enjeu de la municipalité est de reconnaître le sport de haut niveau en soutenant les sportifs saint-polois et de faire rayonner notre ville au travers de nos clubs et de notre engagement pour les jeux olympiques de 2024.



➤ Le sport vecteur d'intégration

La municipalité doit s'efforcer de favoriser la cohésion sociale par la pratique du sport en développant des passerelles entre les quartiers défavorisés, les écoles et le mouvement sportif afin que tout le monde est accès au mieux vivre ensemble.

4. La redynamisation du commerce local

L'évolution de nos modes de consommation a transformé le paysage économique. Toutefois, la crise sanitaire a participé à la relance du commerce local et c'est dans ce contexte que notre municipalité a souhaité apporter son soutien aux commerçants et artisans, avec notamment le recrutement d'un référent qui leur est dédié.

L'objectif recherché est ici d'établir un lien solide entre la municipalité et les différents acteurs de la vie économique saint-poloise afin de développer ensemble les outils qui participeront à la redynamisation de notre ville (exemple : création de bons d'achat « commerce local »).



Par ailleurs, la spécificité urbanistique de notre ville, qui ne possède pas de centre-ville à proprement parler, fera l'objet d'un travail collaboratif particulier afin d'améliorer la visibilité de nos commerces (projet de mise en valeur de nos commerçants au travers par exemple d'un travail sur la signalétique, un plan numérique de localisation des commerces, etc...).



Conclusion

En conclusion, l'année 2022 sera marquée à la fois par le retour à une activité normale et par le lancement des projets du nouveau Maire.

Malgré les incertitudes liées au contexte fiscal et sanitaire toujours instable la ville doit garantir à sa population la continuité des services publics.

La commune doit se montrer plus innovante, attractive et proche de ses habitants.

